

DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURE ET DE FRANÇAIS

Plan de cours

COURS : **COMMUNICATION ORALE ET ÉCRITE : LITTÉRATURE
QUÉBÉCOISE ET UNIVERSELLE**

PROGRAMME : Tous les programmes

DISCIPLINE : Français, langue d'enseignement et littérature

Pondération : | Théorie : 3 | Pratique : 1 | Étude personnelle : 2

PROFESSEUR DU COURS-GROUPE BUREAU ☎ POSTE ✉ COURRIEL
CAROLINE LAUZON C185 7862 caroline.lauzon@cegepmontpetit.ca

PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ AUX ÉTUDIANTS

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi					
Après-midi	ÉNA 12h-13h et 15h-16h (C185)	Longueuil		ÉNA 10h-11h (C185)	

COORDINATION DÉPARTEMENTALE BUREAU ☎ POSTE ✉ COURRIEL
Véronique Fortin C-185 6609 dep.litterature@cegepmontpetit.ca

PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT

Objectif de la discipline

Portrait du diplômé en littérature

Au terme de leurs quatre cours de « Français, langue d'enseignement et littérature », nos étudiantes et nos étudiants auront fait, par la pratique de la lecture, de l'écriture et de la parole, une double expérience de la littérature.

D'une part, ils auront appris à développer, avec les œuvres littéraires, une relation esthétique. Ils auront, dans cette perspective, acquis les habiletés qui en auront fait de bons lecteurs d'œuvres littéraires et ils auront appris à construire le sens d'une œuvre. Pour ce faire, ils auront appris à étudier le traitement des thèmes abordés dans une œuvre, à en comprendre le propos, à observer les procédés d'écriture auxquels l'auteur a eu recours et à en saisir les effets. Ils seront ainsi devenus des lecteurs sensibles non seulement à la matière, au propos d'un texte, mais aussi à la manière dont il est écrit. Ils auront, dans cette optique, appris à définir certains courants littéraires, à situer les œuvres à l'étude dans leur contexte sociohistorique et acquis, de ce fait, une bonne connaissance de l'histoire de la littérature. Bref, ils seront devenus des lecteurs capables d'analyser, d'expliquer, d'apprécier des textes littéraires, tout en trouvant dans ces activités sens et plaisir.

D'autre part, ils auront appris à développer, avec les œuvres littéraires, une relation qui leur aura permis de se construire et de se transformer comme sujets lecteurs et comme êtres humains. Ils auront, dans cette perspective, enrichi leur imaginaire des images, des personnages et des récits inventés par les écrivains qu'ils auront rencontrés. Ils auront nourri leur sensibilité des sensations, des émotions, des sentiments et des états d'âme exprimés dans les œuvres qu'ils auront lues. Confrontés aux idées et aux représentations du monde proposées dans ces œuvres, ils auront affiné leur compréhension de la condition humaine et du monde. Ils auront, en outre, par la discussion des valeurs et des dilemmes exposés dans ces œuvres, raffiné leur jugement sur les plans esthétique, éthique et politique. Enfin, ils auront enrichi leur connaissance de la langue par la fréquentation d'écrivains qui en font un usage inusité et original. Bref, ils seront devenus des sujets lecteurs et des êtres humains plus imaginatifs, plus sensibles, plus intelligents, plus critiques et plus soucieux du soin de la langue.

Au terme de leur parcours, nos étudiantes et nos étudiants auront lu un minimum de 15 œuvres littéraires complètes appartenant à trois corpus, soit au moins six œuvres de la littérature québécoise, cinq de la littérature d'expression française (autre que québécoise) et quatre de la littérature mondiale. Ils auront abordé les quatre grands genres littéraires, notamment lors de l'étude d'œuvres de la littérature québécoise et d'expression française. De plus, la réalisation de travaux sous les formes prescrites par les devis ministériels et sous d'autres formes en aura fait des personnes aptes à bien s'exprimer oralement et par écrit, non seulement à propos de littérature, mais en toutes circonstances. Ce parcours leur aura également permis de fréquenter et d'apprécier la littérature québécoise contemporaine, tout en les invitant à poursuivre cette exploration des œuvres de leur univers culturel.

Nous croyons fermement que l'expérience de la littérature, telle que nous la concevons et que nous proposons à nos étudiantes et à nos étudiants de la faire dans les quatre cours de la formation générale, leur permettra de développer avec la langue et avec la littérature une relation riche et féconde, qui ne pourra qu'accroître la qualité de leur présence au monde, à leur société et à leur culture.

OBJECTIFS MINISTÉRIELS

Énoncé de la compétence

Produire, à l'occasion de l'étude de quatre œuvres complètes, dont deux de la littérature québécoise et deux de la littérature mondiale, de genres variés (dont un essai), différents types de discours oraux et écrits, liés notamment, directement ou par analogie, au champ d'études de l'étudiante ou de l'étudiant. Le corpus étudié doit permettre d'aborder des problématiques contemporaines.

Objectifs

1. Acquérir ou réactiver les connaissances littéraires pertinentes à l'étude de textes de la littérature universelle (cadres de référence culturels: mythologiques, historiques, idéologiques, esthétiques; techniques d'analyse thématique et stylistique; courants littéraires; genres).
2. Acquérir ou réactiver les connaissances pertinentes à l'étude et à la mise en place d'une situation de communication (composantes, facteurs, intention, fonctions du discours, moyens d'expression).
3. Analyser les caractéristiques de la situation de communication dans des discours d'ordre culturel ou d'un autre ordre.
4. Déterminer un sujet et un objectif de communication.
5. Rechercher l'information dans des discours littéraires ou non littéraires.
6. Élaborer une stratégie en fonction de la situation et de l'objectif de communication.
7. Rédiger des textes du type informatif, critique ou expressif, liés notamment à son champ d'études.
8. Préparer et présenter des discours oraux de type informatif, critique ou expressif, liés notamment à son champ d'études.
9. Réviser et corriger les textes.

ŒUVRES À L'ÉTUDE

- **Alessandro Baricco. *Les barbares*, éd. Gallimard**
- **Sophie Bienvenu. *Autour d'elle*, éd. Cheval d'août**
- **Annick Lefebvre. *J'accuse*, éd. Dramaturges**
- **Stefan Zweig. *Le joueur d'échecs et Lettre d'une inconnue*, éd. Pocket**

MÉDIAGRAPHIE

Ouvrages de référence sur la communication

BÉLAND, Benoit et Ginette LEVAC. *Guide de communication orale et écrite*. Montréal : Modulo, 2011.

GÉLINAS, Marie-Claude. *La communication notions fondamentales*. Montréal : CEC, 2015.

GÉLINAS, Marie-Claude. *La communication efficace – de l'intention aux moyens d'expression*. Montréal : CEC, 2001.

Sites web

<https://www.ccdmd.qc.ca>

Site de valorisation et d'amélioration de la langue *Le français s'affiche !*

<http://www.cegepmontpetit.ca/cegep/centres-de-references/le-francais-s-affiche>

ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES

Ce cours privilégie une démarche pédagogique fondée sur l'analogie, l'exemplarité et le transfert. Une telle approche assure largement l'adaptation du cours au champ d'études de l'étudiant. Ce dernier sera en effet ici confronté à des situations de communication qui, bien qu'elles relèvent de ce champ de savoir spécifique que sont les études littéraires et qu'elles mettent en jeu des objets appartenant à la littérature universelle, sont similaires à celles qu'il rencontrera dans son champ d'études ou encore dans sa vie quotidienne, professionnelle ou privée. L'étudiant sera ainsi amené à acquérir des notions fondamentales en matière de communication et à développer des compétences transposables à des situations aux enjeux les plus divers.

La problématique centrale abordée dans ce cours est à la fois universelle et très contemporaine. Nous tenterons de comprendre comment, dans le corpus choisi, se présente le thème du rapport à l'autre. Tantôt idéalisé, tantôt craint ou persécuté, parfois le reflet fidèle ou déformé de notre être, cet autre apparaît ici comme une figure récurrente qui traverse les œuvres que nous étudierons.

Le cours sera entièrement donné en présentiel et non en ligne ou en mode hybride. Il sera principalement constitué d'exposés magistraux, de discussions, de débats et d'autres activités d'apprentissage réalisées oralement ou par écrit. Dans le cadre des cours théoriques, nous discuterons, bien sûr, des œuvres littéraires au programme, mais aussi des principes de base de la communication. Par ailleurs, lors des périodes réservées aux travaux pratiques, les élèves seront invités à échanger sur les œuvres à l'étude et à débattre de différentes questions reliées aux textes lus.

Teams

Comme plusieurs activités d'apprentissage se feront en équipe, notamment les discussions, débats et l'émission de radio, nous formerons des équipes et des canaux Teams en début de session afin de permettre le travail collaboratif. En fait, Teams sera l'outil privilégié de communication plutôt que Léa ou Mio. Par exemple, ce sera l'endroit où prendre rendez-vous, avoir des précisions sur les cours à venir, télécharger des documents de consignes et des notes de cours et discuter en équipes réduites pour préparer des travaux d'équipe.

PLANIFICATION DU COURS

CONTENU	ACTIVITÉS D'ÉTUDE PERSONNELLE
<p>SEMAINE 1</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentation du plan de cours ▪ Le schéma de la communication ▪ L'analyse de l'argumentation 	Lire <i>J'accuse</i> pour la semaine prochaine
<p>SEMAINE 2</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Survol de quelques types d'arguments ▪ Présentation du texte dramatique d'Annick Lefebvre ▪ Examen 1 : <i>J'accuse</i> (10%) 	
<p>SEMAINE 3</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Bref survol de l'histoire de la scène québécoise ▪ La singularité du personnage de théâtre ▪ <i>J'accuse</i> - analyse de l'œuvre : la prise de parole, la révolte, le rapport à l'autre, la xénophobie ▪ Un exemple de texte polémique sur la place de la relève et des femmes au théâtre : analyse de l'argumentation de Lefebvre 	
<p>SEMAINE 4</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Préparation au débat ▪ Débat sur la pièce d'Annick Lefebvre (5%) 	
<p>SEMAINE 5</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Introduction à la narratologie ▪ L'essai : définition du genre ▪ Exemple commenté 	Lire <i>Les barbares</i> pour la semaine prochaine

<p>SEMAINE 6</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Examen 2 : <i>Les barbares</i> (10%) ▪ Présentation de l'œuvre de Baricco ▪ L'autre : le barbare ▪ Identification de quelques-uns des procédés typiques de l'essai 	<p>Terminer la rédaction de l'essai pour la semaine prochaine</p>
<p>SEMAINE 7</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Préparation à la discussion ▪ Discussion sur la thèse de Baricco défendue dans <i>Les barbares</i> (5%) ▪ Remise de l'essai (10%) 	<p>Lire <i>Autour d'elle</i> pour la semaine prochaine</p>
<p>SEMAINE 8</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Examen 3 : <i>Autour d'elle</i> (10%) ▪ Présentation du roman de Sophie Bienvenu ▪ Les voix narratives et la question du point de vue 	
<p>SEMAINE 9</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse thématique : quête d'identité, filiation, rapport à l'autre ▪ Préparation à la discussion ▪ Discussion sur les personnages dans le roman de Bienvenu (5%) 	<p>Lire <i>Lettre d'une inconnue</i> pour la semaine prochaine</p>
<p>SEMAINE 10</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Examen 4 : <i>Lettre d'une inconnue</i> (10%) ▪ Présentation de l'auteur et de son œuvre ▪ Exploration thématique du roman : l'altérité, l'amour, l'idéal, la fabulation 	
<p>SEMAINE 11</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Préparation au débat ▪ Débat sur <i>Lettre d'une inconnue</i> de Zweig (5%) ▪ La communication orale : les ressources de la voix, diction et rythme, le contact avec l'auditoire ▪ Chronique et fiction radiophoniques ▪ Consignes pour l'émission de radio 	
<p>SEMAINE 12</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Conception, enregistrement et montage des émissions de radio 	<p>Terminer le dossier d'accompagnement pour la semaine prochaine</p>
<p>SEMAINE 13</p> <p>Évaluation terminale du cours, première partie - radio :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Remise du dossier d'accompagnement (10%) au cours 13a : texte de réflexion sur le concept de l'émission, plan de la chronique et médiagraphie ▪ Consignes pour l'audition des émissions de radio 	<p>S'assurer de déposer dans Teams la version mp3 de votre émission de radio pour la semaine prochaine</p>

SEMAINE 14	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Audition des émissions de radio (10%) ▪ Retour sur les émissions 	
SEMAINE 15	
<u>Évaluation terminale du cours, deuxième partie -examen</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Examen final (10%) 	

MODALITÉS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

Activité d'évaluation	Contexte de réalisation	Échéance	Pondération (%)
Examen 1 : <i>J'accuse</i>	En classe, évaluation individuelle	Sem. 2	10%
Débat sur la <i>polémique Lefebvre</i>	En classe, évaluation collective	Sem. 4	5%
Examen 2 : <i>Les barbares</i>	En classe, évaluation individuelle	Sem. 6	10%
Discussion sur <i>Les barbares</i>	En classe, évaluation collective	Sem. 7	5%
Essai	À la maison, évaluation individuelle	Semaine 7	10%
Examen 3 : <i>Autour d'elle</i>	En classe, évaluation individuelle	Semaine 8	10%
Discussion sur <i>Autour d'elle</i>	En classe, évaluation collective	Semaine 9	5%
Examen 4 : <i>Lettre d'une inconnue</i>	En classe, évaluation individuelle	Sem. 10	10%
Débat sur <i>Lettre d'une inconnue</i>	En classe, évaluation collective	Sem 11	5%
Évaluation terminale du cours			
Texte de réflexion et plan détaillé de la chronique	À la maison, évaluation individuelle	Cours 13a	10%
Émission de radio	En classe, évaluation individuelle (chronique)	Sem. 13 et 14	10%
Examen final	En classe, évaluation individuelle	Sem. 15	10%

TOTAL : 100

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'ÉVALUATION et LIEN AVEC LES OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

ACTIVITÉS	OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Examens 1 à 4	<p>1. Acquérir ou réactiver les connaissances littéraires pertinentes à l'étude de textes de la littérature universelle</p> <p>3. Analyser les caractéristiques de la situation de communication dans des discours d'ordre culturel ou d'un autre ordre.</p> <p>5. Rechercher l'information dans des discours littéraires ou non littéraires.</p> <p>7. Rédiger des textes du type informatif, critique ou expressif, liés notamment à son champ d'études.</p> <p>9. Réviser et corriger les textes.</p>	<p>Les examens <u>sur les œuvres</u> au programme comporteront des questions à réponses brèves et à développement, sur le style, les thèmes, l'intrigue et les personnages, mais aussi <u>sur les notions littéraires et liées à la communication abordées en classe</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Justesse et exhaustivité des réponses • Argumentation • Pertinence de l'analyse • Qualité de la langue
Débats et discussions	<p>2. Acquérir ou réactiver les connaissances pertinentes à l'étude et à la mise en place d'une situation de communication (composantes, facteurs, intention, fonctions du discours, moyens d'expression).</p> <p>3. Analyser les caractéristiques de la situation de communication dans des discours d'ordre culturel ou d'un autre ordre.</p> <p>4. Déterminer un sujet et un objectif de communication.</p> <p>5. Rechercher l'information dans des discours littéraires ou non littéraires.</p> <p>6. Élaborer une stratégie en fonction de la situation et de l'objectif de communication.</p> <p>8. Préparer et présenter des discours oraux de type informatif, critique ou expressif, liés notamment à son champ d'études.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation • Respect du sujet imposé et du temps alloué • Clarté et pertinence des arguments et des réfutations • Structure et cohérence de l'intervention • Liens avec les œuvres à l'étude • Éloquence • Écoute et respect du point de vue adverse • Qualité de la langue

<p><u>Émission de radio :</u> -texte de réflexion sur le concept de l'émission -plan détaillé de la chronique et médiagraphie commentée -réalisation de l'émission</p>	<p>3. Analyser les caractéristiques de la situation de communication dans des discours d'ordre culturel ou d'un autre ordre. 4. Déterminer un sujet et un objectif de communication. 5. Rechercher l'information dans des discours littéraires ou non littéraires. 6. Élaborer une stratégie en fonction de la situation et de l'objectif de communication. 7. Rédiger des textes du type informatif, critique ou expressif, liés notamment à son champ d'études. 8. Préparer et présenter des discours oraux de type informatif, critique ou expressif, liés notamment à son champ d'études.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Qualité et quantité d'informations • Clarté des idées • Structure de la présentation • Esprit de synthèse • Pertinence de l'analyse et qualité de la recherche • Originalité • Dynamisme, capacité de susciter l'intérêt • Qualité de la langue • Pertinence des sources (revues spécialisées, livres, articles d'encyclopédies et sites web) • Médiagraphie commentée http://espace.cegepmontpetit.ca/infosphere/sciences_humaines/module1/bibliographie_annotee.html • Participation active au travail collectif (enregistrement, montage, exportation du fichier final)
<p>Examen final</p>	<p>5. Rechercher l'information dans des discours littéraires ou non littéraires. 7. Rédiger des textes du type informatif, critique ou expressif, liés notamment à son champ d'études. 9. Réviser et corriger les textes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Justesse et exhaustivité des réponses • Argumentation • Pertinence de l'analyse • Qualité de la langue

CONDITIONS DE RÉUSSITE

(1) NOTE DE PASSAGE

La note de passage du cours est de 60 % (PIEA, article 5.1m).

(2) PRÉSENCE AUX COURS

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire (PIEA 5.2.5.1).

Politique départementale de présence en classe

1] Un étudiant qui aura été absent à plus de 10% de la période totale prévue pour un cours sera invité à rencontrer son professeur qui l'aviserà des conséquences possibles de sa (ses) prochaine(s) absence(s).

2] Est susceptible de ne plus être admis en classe tout étudiant qui, malgré cette invitation et cet avis, se sera absenté à plus de 20% de la période totale prévue pour un cours.

3] En ce cas, la note portée au bulletin est la note totale obtenue au moment de l'exclusion.

(3) REMISE DES TRAVAUX

Les travaux exigés par un professeur doivent être remis à la date, au lieu et au moment fixés. Les **pénalités** entraînées par les retards sont établies **selon les règles départementales** (PIEA, article 5.2.5.2).

En cas de retard, la pénalité est la suivante :

Le professeur peut refuser tout travail en retard à moins qu'il y ait eu entente préalable entre lui et l'étudiant. Dans le cas où un travail en retard est accepté, le professeur peut appliquer au travail une pénalité allant jusqu'à 10 % par jour de retard.

(4) PLAGIAT

Le plagiat et les autres manquements à l'honnêteté intellectuelle sont passibles de sanctions au cégep Édouard-Montpetit. Pour tous les détails, consulter l'**article 5.6.1 à la page 15** de la **Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages** adoptée par la direction des études : http://www.cegepmontpetit.ca/static/uploaded/Files/Cegep/A%20propos/Reglements%20et%20politiques/Etude%20et%20etudiants/politiques/PIEA_2015-09-21.pdf.

(5) PRÉSENTATION MATÉRIELLE DES TRAVAUX

L'étudiant doit respecter les « *Normes de présentation matérielle des travaux écrits* » adoptées par le Cégep. Ces normes sont disponibles **sous la rubrique « Méthodologie »** des centres de documentation du Cégep. Voici l'adresse :

CRD du campus de Longueuil ou CRD de l'ÉNA (même lien pour les deux campus) : www.cegepmontpetit.ca/normes.

La **pénalité départementale** concernant le non-respect des normes de présentation matérielle des travaux (PIEA, article 5.3.2) est la suivante :

Le professeur peut enlever jusqu'à 10 % de la note pour la présentation matérielle.

(6) QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

L'évaluation de la qualité de la langue (PIEA, article 5.3.1) doit respecter les valeurs et les critères établis par le département.

Politique départementale concernant l'évaluation du français écrit :

- **La maîtrise du français et la réussite des études collégiales**

Il est important de posséder une bonne compréhension et une bonne maîtrise de la langue pour réussir ses quatre cours obligatoires de français et pour obtenir son diplôme d'études collégiales;

Pour obtenir ce diplôme, l'étudiant doit réussir ses quatre cours de français ainsi que l'épreuve uniforme de français administrée par le Ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport (une dissertation de 900 mots); pour réussir cette épreuve, il faut, entre autres choses, faire moins d'une faute aux trente mots (donc, pas plus de 30 fautes sur 900 mots).

Selon la politique du Cégep, la qualité de la langue doit être prise en compte dans tous les cours, quelle que soit la matière: la maîtrise du français est donc un facteur de réussite dans tous les cours.

- **Les cours de français au cégep: des cours de littérature**

Les cours de français dispensés au Cégep (mis à part certains cours spécifiques, celui de mise à niveau par exemple) sont essentiellement des cours de littérature, qui présupposent une bonne compréhension et une maîtrise assurée de la langue parlée et, surtout, écrite. Ces cours, et notamment les trois cours de la formation générale commune, sont entièrement consacrés à l'acquisition de compétences littéraires: connaissances stylistiques et historiques; habiletés à lire, à analyser, à rédiger des analyses littéraires, des dissertations explicatives et critiques.

À toutes fins pratiques, il n'y a pas de place dans ces cours pour une étude en profondeur ou une révision systématique des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques, lexicales et typographiques.

- **La maîtrise de la langue: la responsabilité de l'étudiant**

Au Cégep, l'étudiant est le premier responsable de la qualité de son français: chaque étudiant doit veiller à se donner, s'il ne les possède pas déjà, les connaissances nécessaires à une juste compréhension de la langue et à une présentation correcte de ses travaux, qu'ils soient oraux ou écrits.

Chaque étudiant n'est pas pour autant laissé à lui-même: pour l'aider à assumer sa responsabilité à l'égard de la qualité de sa langue, l'étudiant peut compter sur plusieurs ressources:

- a) ses professeurs, que l'étudiant peut rencontrer sur une base individuelle, selon leur horaire de disponibilité ;
- b) le Centre d'étude en français (CÉF), où l'étudiant trouve des fascicules de théorie sur les différentes règles de grammaire, des exercices avec corrigé, des ordinateurs et des adresses électroniques de sites pour la correction de la langue, des ouvrages de référence tels le *Multidictionnaire*.

Les formules proposées par le *Centre d'étude en français* sont :

- le tutorat : l'étudiant qui requiert un encadrement plus soutenu reçoit l'aide d'un autre étudiant pour résoudre ses principales difficultés (inscription recommandée dès le début de la session; attestation en fin de session);

- l'autoapprentissage : l'étudiant travaille ses points faibles et peut bénéficier en tout temps de l'aide des professeurs responsables.

Quelle que soit la formule choisie, l'étudiant développera son aptitude à relire ses textes, à voir ses erreurs et à les corriger.

La **procédure départementale** d'évaluation de la qualité du français est la suivante :

- **Modalités d'évaluation du français écrit**

Dans les travaux où le professeur juge qu'il y a matière à évaluation du français écrit, la pondération accordée au français écrit est de 30% dans les cours de la formation générale ; le professeur établit la note selon la fréquence des fautes, en fonction du tableau suivant:

Cours	Nombre de mots d'une rédaction	Ratio faute/mots pour obtenir la note de passage pour le code (60%)
601-013	500	1 faute / 18 mots
601-101	700	1 faute / 44 mots
601-102	800	1 faute / 50 mots
601-103	900	1 faute / 56 mots
601-104	900	1 faute / 56 mots

Chaque étudiant devrait posséder un dictionnaire et une grammaire.

Le département ne permet pas la récupération des points perdus pour la correction des fautes.

Le Département a adopté la Grille de correction du code, produite par le CÉF, pour qu'elle serve de balise à la définition des fautes pénalisées. Cette grille est annexée aux plans de cours.

POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES

Tout étudiant inscrit au cégep Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA), la *Politique institutionnelle de la langue française* (PILF), la *Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence* (PPMÉTEHV), les *Conditions d'admission et cheminement scolaire*, la *Procédure concernant le traitement des plaintes étudiantes dans le cadre des relations pédagogiques*.

Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site Web du Cégep à l'adresse suivante : www.cegepmontpetit.ca/reglements-et-politiques. En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

GRILLE DE CORRECTION DU CODE**O ORTHOGRAPHE****G GRAMMAIRE**

- G1** Accord dans le groupe nominal
- G2** Accord dans le groupe verbal
- G3** Accord du participe passé
- G4** Formes verbales
- G5** Homophones grammaticaux

S SYNTAXE

- S1** Structure
- S2** Concordance verbale
- S3** Marqueurs de relation
- S4** Pronoms et déterminants
- S5** Ponctuation

V VOCABULAIRE (impropriétés, anglicismes, niveau de langue)**T TYPOGRAPHIE**

- T1** Emploi des majuscules
- T2** Règles typographiques